



**MARCHONS ENSEMBLE
VERS UNE RÉUSSITE COLLECTIVE
POUR HAÏTI**

*Ann mache men nan lamèn pou nou
reyisi ansanm pou Ayiti ka vanse*

**Let's move forward together towards
a collective success for Haiti**



Projet # 1

**Centre de la petite
enfance XXXXX de
Génipailler**

Milot, Haïti

Février 2016

Ce document est rédigé par Samuel Pierre, Pierre Toussaint et Jean Moisset du comité « **Système éducatif haïtien** » du GRAHN. Il a bénéficié des commentaires et contributions des personnes suivantes : Marlène Chouloute Hyppolite, Régina et Gustave Boursiquot, tous trois de GRAHN-Ottawa/Gatineau, Dorcéna Dorzilmé, de Thérèse Tardieu du Canada , de Evelyn Margron d’Haïti. Merci aussi à toutes les personnes qui ont partagé avec nous des documents qui nous inspiré dans la conception.

Table des matières

1. Préambule.....	4
2. Contexte démographique et socioéconomique.....	5
3. Justification du projet.....	6
4. Approche philosophique de l'éducation.....	7
5. Vision, mission et valeurs.....	8
6. Objectifs du projet.....	8
7. Programme éducatif.....	9
8. Structure de gouvernance et personnels.....	10
9. Équipe de formation du personnel éducateur.....	12
10. Services aux enfants et accueil.....	13
11. Services à la famille.....	14
12. Contributions et apports de la communauté.....	15
13. Références.....	15

1. Préambule

Dans le cadre du projet de Pôle d'innovation du Grand Nord (PIGrAN), le Groupe de Réflexion et d'Action pour une Haïti Nouvelle (GRAHN-Monde) projette d'ériger une **Cité du savoir**, à **Génipailler, Milot, Haïti**. GRAHN-Monde est une organisation mondiale de vigie citoyenne, désireuse de contribuer par une action réfléchie à la résolution des problèmes d'Haïti. Il se veut un mouvement citoyen, non partisan, orienté vers la construction d'une Haïti nouvelle fondée sur le droit, le partage, la solidarité, l'éducation, le respect de l'environnement et le culte du bien commun. Le GRAHN a été fondé à Montréal le 20 janvier 2010.

Comme le montre la Figure 1, la Cité du savoir comprendra quatre secteurs, dont un secteur scolaire intégrant, entre autres, un **Centre de la petite enfance**. Le Centre de la petite enfance constitue le premier établissement qui sera construit dans la Cité du savoir.

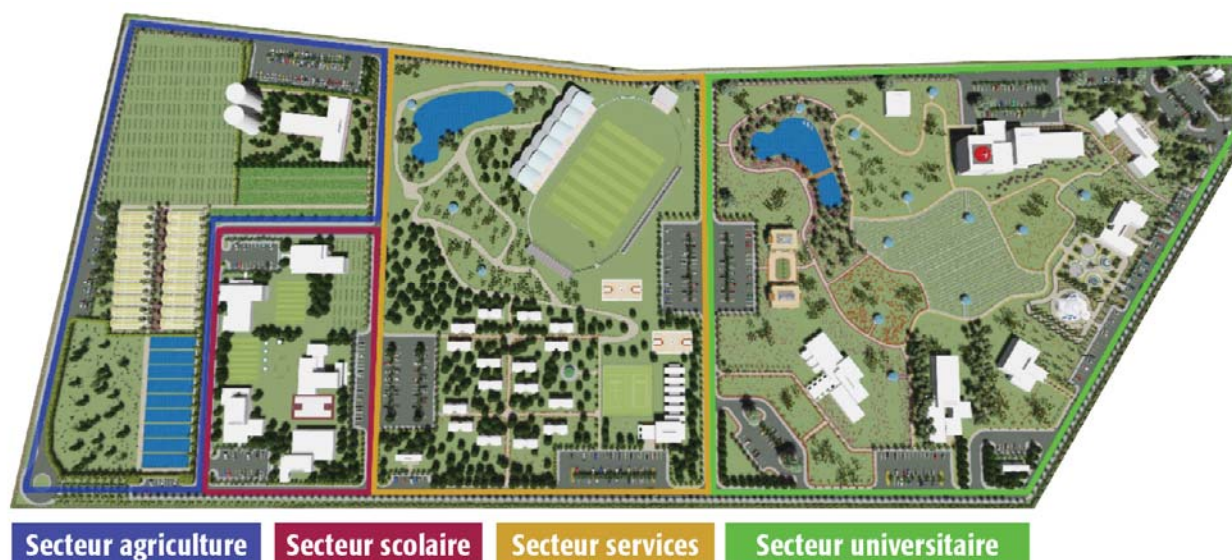


Figure 1. Schéma d'aménagement de la Cité du savoir

La *Cité du savoir* sera érigée sur un terrain situé à Fontenelle, quartier de Génipailler. Fontenelle se trouve à proximité des routes nationales RN1 et RN3, entourant les localités suivantes : Carrefour Beaudin, Bauber, Caïman, Lifèbe, Balan, Ségur, Carrefour Laury, Choiseul, Ducort, Marquis, Carrefour des Pères, Carrefour Orangé, Borges, Ste-Paulette, Carrefour Lévêque, Gallifet, Ledrine et Paulette. À terme, le Centre de la petite enfance pourra desservir une bonne partie de ces localités. Au départ, la priorité est accordée aux enfants résidant dans Fontenelle et les localités les plus proches.

2. Contexte démographique et socioéconomique

Selon les données de l'Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI)¹ datant de 2012, la commune de Milot a une population totale d'environ 30 530 personnes dont 15 537 hommes et 15 173 femmes. De ces nombres, la moitié a 18 ans et plus. Génipailler est la troisième section communale de Milot. Sa population totale est environ de 8 586 personnes dont 4 458 hommes et 4 128 femmes. 3762 d'entre eux, soit 43,8 %, ont 18 ans et plus. Selon les données du Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural (MARNDR) datant de 2008-2009, 50 % des ménages de Génipailler vivent de l'agriculture : canne-à-sucre, bananes et plantains, manioc doux, patates, maïs, pois inconnu. Il s'y pratique également de l'élevage bovin, caprin, ovin, porcin, entre autres.

En ce qui a trait aux risques naturels et intempéries, aussi loin que l'on peut remonter dans le temps, il n'y a pas eu d'éboulement, ni de glissement de terrain. En revanche, la pollution de l'eau est courante et l'inondation découlant de la crue des rivières demeure assez fréquente mais sans gravité, dans la mesure où cette inondation est bien localisée. Les périodes de grande sécheresse sont très rares.

En matière d'accès à l'eau et à l'électricité, la situation est déplorable. En effet, il n'y a presque pas de puits artésiens; seulement une douzaine de fontaines publiques sont disponibles. Les ménages n'ont aucun accès au réseau d'eau potable; les puits ordinaires constituent la principale source alternative d'eau potable utilisée. Quant au réseau d'énergie électrique, les ménages n'y ont aucun accès puisque le réseau ne dessert pas la région.

En ce qui a trait aux infrastructures et services de base, il existe à Génipailler une école primaire et une école secondaire, mais aucun centre de la petite enfance ni d'école professionnelle et technique. Il n'y a pas non plus de centre de soins de santé ni de pharmacie. Pas de bureau de poste, de tribunal de paix, de station d'essence ni d'espace sportif aménagé.

Pour ce qui est des activités économiques, on dénombre à Génipailler : une cassaverie (moulin de manioc), 3 moulins d'arachide ou pistage et 62 moulins de canne-à-sucre (guildive). Sont en progression les productions de maïs et d'autres céréales, de haricot et d'autres productions végétales, de mangues et d'autres fruits. Il a été également recensé des activités d'élevage bovin et porcin, d'aviculture et d'apiculture, toutes en régression. Les activités d'élevage ovin et caprin, de commerce, de transport et de production de charbon sont par contre en progression. Toutes ces activités économiques font face à des contraintes qui entravent leur développement : déficit de conseil et de vulgarisation agricole, difficulté d'accès au crédit, manque d'eau pour l'irrigation, indisponibilité d'un système de transport efficace, maladie des plantes et ravageurs, faiblesse de la demande, insuffisance du pouvoir d'achat, insécurité, etc. Le projet PIGraN – Cité du savoir, dont l'objectif est de lutter contre la pauvreté par la création de la richesse, devrait progressivement améliorer les conditions socioéconomiques de la région.

¹ Source : http://www.ihsi.ht/pdf/projection/DOC_POPTLE18_MENEST2012.pdf

3. Justification du projet

La raison d'être du GRAHN est de contribuer activement à l'avènement d'une Haïti nouvelle projetée sur la longue durée. Pour y parvenir, il faut investir dans la formation d'un nouveau citoyen, et ce, dès la naissance. C'est la raison pour laquelle la première pierre de la Cité du savoir a été posée pour construire le Centre de la petite enfance. Nous avons donc choisi de commencer par la base : l'éducation préscolaire. Car, comme le dit si bien le prix Nobel d'économie Joseph E. Stiglitz² :

« Sans mesures compensatoires – notamment une éducation préscolaire qui, dans l'idéal, commence très jeune –, l'inégalité des chances se traduit par l'inégalité des résultats la vie durant ».

Dans le cas d'Haïti, on peut se référer à l'article de Yolaine Vandal³ pour une synthèse de l'évolution historique de l'éducation préscolaire dans le système éducatif haïtien. Selon Madame Vandal du Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle (MENFP), aujourd'hui encore,

« les familles défavorisées sont encore dans l'impossibilité d'offrir à leurs enfants une éducation préscolaire ».

Avec le temps, le développement de la petite enfance reçoit de plus en plus d'attention de la part du MENFP qui a produit en 2014 le premier curriculum pour l'éducation préscolaire⁴. On y lit ce qui suit :

« Une prise en charge éducative précoce de qualité favorise la réussite scolaire, contribue à atténuer les différences sociales et les différences entre les filles et les garçons, offre à l'enfant une passerelle linguistique entre sa langue maternelle et la langue de l'école, quand celle-ci est différente de la langue maternelle ».

En ce qui a trait à Génipailler, c'est une localité dépourvue d'établissements destinés à la petite enfance. Il en résulte que plusieurs enfants ont leur premier contact avec l'École à un âge avancé, dans des conditions qui entravent leur insertion à l'école primaire, ou école fondamentale comme on la désigne en Haïti. Or, toutes les études le démontrent : la petite enfance constitue le socle sur lequel s'érigent des citoyens épanouis. De la qualité des services offerts à la petite enfance dépendent la survie, la croissance, le développement et l'apprentissage des enfants. Cette qualité intègre en un tout cohérent divers aspects comme la santé, la nutrition, l'hygiène, le développement cognitif, social, physique et affectif, ce, de la naissance à l'entrée à l'école primaire ou fondamentale. Le **Centre de la petite enfance** qui sera construit dans la Cité du savoir privilégiera cette approche holistique dans son projet éducatif afin d'offrir les meilleures chances de succès à tous les enfants de Génipailler et des localités avoisinantes. En vitesse de croisière, **il pourra accueillir une centaine d'enfants**, avec possibilité d'extension.

² Joseph E. Stiglitz, *La grande fracture : les sociétés inégalitaires et ce que nous pouvons faire pour les changer*, Éditions les liens qui libèrent, 2015, p. 219.

³ Yolaine Vandal, « Vers une politique nationale intégrée pour la petite enfance en Haïti », *Haïti Perspectives*, Vol. 2, No. 4, 2014, pp. 11-13.

⁴ BUGEP/MENFP, *Curriculum pour l'éducation préscolaire*, 2014, 134 pages.

4. Approche philosophique de l'éducation

Sur le plan philosophique, nous adhérons au principe que l'éducation doit préparer le citoyen à jouer efficacement son rôle en tant que source, agent et finalité du développement. En effet, il faut que l'éducation contribue de manière effective au développement. Il faut aussi que l'enseignement puise sa référence dans le milieu, dispense des connaissances pratiques et facilite l'accès au marché du travail. L'éducation doit favoriser le développement plutôt que le freiner. Pour cela, il faut qu'elle soit enracinée dans le milieu, qu'elle développe les facultés créatrices des individus, qu'elle leur donne à tous une égalité de chances.

Dans un pays en développement comme Haïti et plus précisément dans un milieu rural comme Génipailler, l'éducation doit développer l'esprit de civisme et renforcer le sentiment national, tout en évitant de donner lieu à une exaltation démesurée de tendances nationalistes ou chauvines. Le contenu et la méthodologie de l'éducation doivent favoriser l'intégration du citoyen à son milieu.

Notamment dans un milieu rural comme Génipailler, l'école doit constituer un foyer de culture pour l'ensemble de la communauté, par une éducation concomitante des enfants et des adultes. Pour cela, il faut que l'école développe l'aptitude à penser, à agir et à créer, en mettant à contribution non seulement le personnel éducateur mais aussi tous les agents du développement. Cette éducation liée à la vie doit reposer sur les trois principes suivants :

- Partir des problèmes du milieu et orienter l'enseignement en vue de résoudre ces problèmes;
- Exercer l'apprenant par des activités concrètes;
- Apprendre la méthode scientifique.

Apprendre la méthode scientifique, cela signifie :

- Rendre l'élève apte à observer et à raisonner de manière scientifique, c'est-à-dire avec rigueur, objectivité et cohérence, en se gardant de toute interprétation métaphysique ainsi que de la mythification de la science et de la technologie;
- Développer l'esprit critique et logique face aux divers aspects de la vie;
- Faire en sorte que l'attitude scientifique devienne une nouvelle culture.

Dès la petite enfance, il faut sensibiliser l'enfant aux trois principes susmentionnés.

Il faut enfin que l'école développe les facultés créatrices des individus, qu'elle leur donne à tous des chances égales. En ce sens, la langue maternelle demeure le meilleur véhicule d'enseignement, particulièrement au cours des premières années de scolarisation des enfants.

Au Centre de la petite enfance de Génipailler, le créole sera donc la langue d'usage entre le personnel éducateur, les enfants et la communauté.

5. Vision, mission et valeurs

La vision du GRAHN pour cette Haïti nouvelle repose sur une éducation renouvelée, qui transformerait chaque enfant du pays en un citoyen fier de lui-même, bienveillant envers ses concitoyens, soucieux du progrès de la nation et prédisposé à améliorer la société dans son ensemble. Le Centre de la petite enfance hérite de cette vision dont il sera le fer de lance comme porte d'entrée dans le système éducatif.

La mission de ce Centre est de favoriser la santé, le bien-être, le développement et l'intégration sociale des enfants de 2 à 5 ans et de leurs parents, en leur offrant un service de garde éducatif de qualité, volontaire et accessible à tous.

Les valeurs qui y sont préconisées sont celles du GRAHN : la primauté du droit, le respect des règles établies, la justice sociale, le partage, la solidarité, l'éducation, le respect de l'environnement et le culte du bien commun.

6. Objectifs du projet

L'objectif principal visé ici est de définir et de réaliser un concept innovateur et un projet éducatif original permettant de prendre en main, dès le bas âge, des enfants en milieu rural pour les préparer à devenir des citoyens nouveaux, épanouis, disciplinés, créatifs, entreprenants, intègres, dont le pays a besoin pour se développer.

De manière spécifique, le Centre de la petite enfance vise à :

- Offrir un service de garde éducatif de qualité, adapté aux besoins des familles et aux besoins spécifiques des enfants de 2 à 5 ans;
- Offrir un milieu de vie protégé aux enfants et aux familles visées, misant notamment sur les effets bénéfiques sur la santé, le bien-être, le développement et l'intégration sociale de l'activité physique et des contacts avec la nature;
- Encourager les enfants et les familles visées à mettre leur plein potentiel à l'œuvre et contribuer à leur offrir la confiance et les moyens pour y arriver;
- Prévenir et réduire chez eux les effets indésirables pouvant survenir dans l'adversité et leur permettre de devenir des citoyens engagés, porteurs de changements sociaux positifs.

Ce **Centre de la petite enfance** sera un établissement de référence, qui accueillera en stage des étudiants de maîtrise et de doctorat de l'Institut des sciences, des technologies et des études avancées d'Haïti ([ISTEAH](#)) constituant le secteur universitaire également partie de la Cité du savoir. Il servira également de lieux d'expérimentation des activités de formation destinées à des réseaux d'écoles du Grand Nord d'Haïti.

7. Programme éducatif

Le programme éducatif du **Centre de la petite enfance** se base sur le curriculum pour l'éducation préscolaire du MENFP et s'inspire des meilleures pratiques en vigueur à l'échelle internationale⁵. Il repose en particulier sur les grands principes suivants qui ont été adaptés à la réalité haïtienne⁶ :

- **Chaque enfant est unique**, et les activités éducatives qui lui sont proposées doivent respecter son rythme de développement, ses besoins et ses champs d'intérêt.
- **L'enfant est le premier agent de son développement**, c'est-à-dire que ce développement part d'une aptitude et d'une motivation intrinsèques à l'enfant.
- **Le développement de l'enfant est un processus global et intégré** qui comporte plusieurs dimensions : affective, physique et motrice, sociale et morale, cognitive et langagière.
- **L'enfant apprend par le jeu**, qui est la principale activité du Centre de la petite enfance et la base de l'intervention éducative.
- **La collaboration entre le personnel éducateur et les responsables** est essentielle au développement harmonieux de l'enfant.

Le programme éducatif que nous adoptons met aussi l'accent sur le processus de développement, plutôt que sur l'acquisition d'habiletés spécifiques ou sur le produit qui pourrait résulter de l'action de l'enfant. Il vise d'abord à :

- **Assurer aux enfants des services de qualité**, c'est -à -dire, que le programme éducatif constitue en soi un bon moyen d'assurer la qualité des services de garde.
- **Servir d'outil de référence à toute personne travaillant dans le milieu des services de garde à l'enfance**. Le programme éducatif est aussi un outil de première importance **pour la formation initiale et la formation continue** en petite enfance.
- **Favoriser l'arrimage de l'ensemble des interventions faites auprès de la petite enfance et des familles ayant de jeunes enfants**, en permettant à chacun de mieux comprendre la nature de la contribution particulière des partenaires à l'ensemble du développement des enfants.

Le programme accorde une grande importance au développement de chaque enfant et vise à favoriser les dimensions suivantes chez celui-ci :

⁵ S. Rayna, E. Plaisance, « L'éducation préscolaire aujourd'hui : réalités, questions et perspectives », *Revue française de pédagogie*, Vol. 119, No. 1, pp. 107-139, 1997.

⁶ *Accueillir la petite enfance - Le programme éducatif de la Petite enfance du Québec. Mise à jour.* Gouvernement du Québec. Ministère de la Famille et des Aînés, 2007.

- **Dimension affective** : L'enfant apprend à établir des liens de confiance avec des adultes autres que ses parents, à exprimer et à contrôler ses émotions, à vivre des changements et des transitions, à avoir confiance en lui.
- **Dimension physique et motrice** : L'enfant développe sa perception sensorielle, sa motricité globale et fine, sa coordination, sa latéralisation ainsi que son schéma corporel.
- **Dimension sociale et morale** : L'enfant apprend à s'entendre avec ses pairs, à s'intégrer à un groupe, à respecter les différences, à coopérer, à exercer son leadership et à prendre en compte la perspective des autres avant d'agir.
- **Dimension cognitive** : L'enfant apprend à s'organiser dans l'espace et dans le temps, à structurer sa pensée, à raisonner, à déduire, à comprendre le monde qui l'entoure et à résoudre des problèmes à son niveau.
- **Dimension langagière** : L'enfant apprend à maîtriser les préalables du langage (motricité de la bouche et de la langue, mémoire auditive et visuelle, discrimination auditive et visuelle, attention, rythme), à comprendre et à s'exprimer au moyen du langage oral. Il développe son vocabulaire et son intérêt pour les histoires et les comptines. Il apprend aussi à s'exprimer avec son corps et au moyen des arts : dessin, mime, chant, danse, théâtre, etc.

L'enfant s'éveille également à la culture qui l'entoure, et en particulier à la lecture et à l'écriture. Enfin, il devient de plus en plus autonome, développe sa capacité de se nourrir, de se vêtir ou de se détendre seul, et acquiert de saines habitudes de vie, de saines habitudes alimentaires ainsi que des comportements qui influencent de manière positive sa santé et son bien-être.

Le Centre sera aménagé pour accueillir des enfants ayant des besoins spéciaux. Il mobilisera le cas échéant des ressources dédiées à ces enfants afin de satisfaire leurs besoins spécifiques, aux niveaux physique, intellectuel et affectif : curriculum, personnel éducateur spécialisé, etc.

8. Structure de gouvernance et personnels

La construction du Centre de la petite enfance sera exécutée en trois phases. Au démarrage du Centre en octobre 2016 (Phase 1), il accueillera un minimum de 40 et un maximum de 50 enfants. Lorsque les phases 2 et 3 seront complétées dans un maximum de trois ans, la capacité d'accueil du Centre sera doublée.

Sur la base d'une capacité d'accueil allant de 80 à 100, soit 6 salles ayant en moyenne 15 enfants, le Centre, à sa vitesse de croisière, devrait avoir un personnel éducateur d'environ 6 personnes, un personnel de soutien de quatre (4) personnes ayant pour tâches l'entretien du Centre (la cour extérieure et les locaux). L'une d'entre elles assurerait la responsabilité de l'entretien, de l'ouverture et de la fermeture du Centre. La sécurité des lieux sera assurée par un gardien ou une gardienne jouant le rôle de concierge, aidé par deux bénévoles. Une cuisinière sera responsable de l'alimentation, aidée par deux auxiliaires et deux bénévoles.

L'équipe de direction sera composée de trois (3) membres :

- un/e directeur/directrice pouvant jouer le rôle de conseiller/ère à la petite enfance;
- un/e adjoint/adjointe;
- une secrétaire à mi-temps.

En attendant la construction dans la Cité du savoir du Centre de santé communautaire AMHE-GRAHN prévue pour 2017, une infirmière rendra visite régulièrement aux enfants du Centre de la petite enfance. Au total, le personnel incluant la direction serait composé de 14 salariés et 16 bénévoles, comme le résume le Tableau 1.

Tableau 1. Personnels et équipe de direction du Centre

Titre du poste	Statut	Nombre
Personnel éducateur		
Éducatrice/Éducateur	Salarié	6
Aide-éducatrice	Bénévole	12
Personnel de soutien		
Responsable de l'entretien	Salarié	1
Gardien de sécurité et concierge	Salarié	1
Préposé à l'entretien	Bénévole	2
Personnel cuisinier		
Cuisinière	Salarié	1
Aide-cuisinière	Salarié	2
Auxiliaire à la cuisine	Bénévole	2
Équipe de direction		
Directrice/Directeur	Salarié	1
Adjoint/Adjointe	Salarié	1
Secrétaire à mi-temps	Salarié	1

Le Centre de la petite enfance sera géré par un Conseil d'administration composé de cinq (5) membres :

- Un président;
- Un représentant du personnel éducateur;
- Un représentant des parents;
- Un représentant de la communauté;
- Un représentant du GRAHN.

Le directeur du Centre y siègera sans droit de vote.

De manière générale, il reviendra au Conseil d'administration de veiller au bon fonctionnement du Centre et à l'atteinte des objectifs qui lui sont assignés, notamment le développement et l'épanouissement des enfants dans leurs diverses dimensions, telles que spécifiées précédemment. Le Centre se voulant un modèle de référence en la matière, la direction verra à ce que tous les membres des différents personnels, à commencer par elle-même, soient mus voire obsédés par l'atteinte des standards de la plus haute qualité possible dans l'accomplissement de leurs devoirs et de leurs tâches, les enfants étant le centre des préoccupations de tous/toutes et de chacun/chacune.

Il va sans dire que ce dernier défi ne sera pas relevé sans une collaboration étroite entre les uns et les autres et sans une cohérence de leurs gestes et actions. L'équipe de direction devant assurer cette charge fera preuve de leadership. Pas n'importe quel leadership mais un leadership de type participatif qui, de toute façon, sera mis à rude épreuve, particulièrement dans le contexte socioculturel du pays où il n'est pas aisé de promouvoir un bon climat organisationnel et la satisfaction au travail de l'ensemble du personnel.

9. Équipe de formation du personnel éducateur

L'état des lieux présenté à la section 2 à partir des données disponibles les plus récentes laisse voir que les enfants de moins de 6 ans sont peu nombreux à avoir accès à des écoles maternelles connues depuis le milieu du XIX^e siècle sous la dénomination de « kindergarten », jardinière, jardin d'enfants. Alors qu'il y a un très large consensus relativement à l'importance de l'éducation préscolaire, tout se jouant avant 6 ans concernant leur futur, ceux et surtout celles à qui ils sont confiés sont, dans l'ensemble, peu qualifiés.

Jacqueline Baussan Loubeau⁷, tout en louant les efforts du MENFP, affirme que « moins de 50 % des éducateurs travaillant dans les centres préscolaires ont une formation [adéquate] ». Existerait-il une corrélation avec le double fait que l'éducation préscolaire est née de l'initiative du secteur non public de l'éducation et s'est développée en dehors du contrôle de l'État et que la formation des éducateurs et éducatrices préscolaires est assurée presque en totalité par le secteur privé?

Quelle que soit la réponse apportée à cette interrogation, le GRAHN tient à pourvoir le Centre de la petite enfance de la Cité du savoir d'un personnel éducateur bien formé, au fait des méthodes et approches pédagogiques modernes, et capables de les mettre en application au bénéfice des enfants. Il sera possible de relever les défis en la matière en s'appuyant sur le bon grain (il y en a) de ce qui existe déjà.

Quelques méthodes et approches connues et appliquées :

- Maria MONTESSORI : Pédagogie scientifique (Méthode active visant à *inciter l'enfant à agir* plutôt que *d'agir sur l'enfant*), 1909;

⁷ Jacqueline Baussan Loubeau, « L'amélioration de la qualité de l'éducation préscolaire en Haïti : enjeux et perspectives », *Haïti Perspectives*, Vol. 2, No 4, Hiver 2014, pp. 71-74.

- Jean PIAGET : Naissance de l'intelligence (1936) et Épistémologie génétique (1950);
- Denise BOUCHARD : *Ti moun byen vini*, programme initié au début des années 1980 en Haïti;
- FOKAL (Michèle Duvivier Pierre-Louis) : *Tipa Tipa* - Programme de réforme éducative à l'adresse des enfants de 0 à 12 ans (1996).

Des raccourcis seront néanmoins indispensables. Ainsi, les responsables, utilisant une stratégie ayant déjà fait ses preuves à l'ISTEAH, mettront à contribution des personnes, de l'intérieur et de l'extérieur du pays, ayant eu une carrière professionnelle dans le domaine de la petite enfance, disposées et disponibles pour participer à la formation du personnel éducateur présélectionné, avant l'ouverture du Centre. Certaines, déjà mobilisées, pourront apporter de fiers services dans cette opération de recrutement et de sélection.

Le personnel éducateur devra maîtriser les deux langues officielles du pays : le créole et le français, à l'oral et à l'écrit. Il devra être en mesure de se servir des éléments culturels du milieu pour créer des activités ludiques afin de développer la créativité des enfants. Il doit être formé pour accueillir les enfants chaleureusement et avec passion, parce que les enfants viennent de quitter leur mère ou leur milieu familial, donc ils ont besoin d'assurance et d'affection.

Pour accueillir les enfants handicapés, il sera mis en place un service d'intégration composé d'un personnel spécialisé afin de permettre à ces enfants de vivre une expérience positive et inclusive dans le Centre de la petite enfance.

10. Services aux enfants et accueil

Les services seront nombreux, souples et diversifiés, allant du transport des enfants à leur accueil en arrivant au Centre, à leur rassemblement et à leur installation pour la journée. Cette installation s'étend généralement de 8h00 du matin à 3h00 de l'après-midi. Les autres services se dérouleront selon un programme-horaire comprenant des activités éducatives proprement dites. L'approche, rappelons-le, sera dynamique et interactive, avec l'enfant comme sujet principal.

Le Centre devra être un milieu de vie pour l'enfant, qui sera accueilli par une éducatrice à son arrivée. L'accueil doit être chaleureux afin que l'enfant puisse se sentir chez lui. Car, le centre de la petite enfance doit être le prolongement de la maison.

L'éducation des enfants, c'est aussi le fait d'établir une routine touchant son comportement social. L'enfant bénéficiera d'un programme de repas, comprenant collation, petit-déjeuner et déjeuner (repas chaud), préférablement avec des produits locaux pour encourager les enfants à consommer et valoriser la production nationale. C'est là une des façons de s'assurer du développement physique et moteur de l'enfant.

Le développement global de l'enfant sera favorisé par le jeu. En ce sens, le jeu constitue pour l'enfant l'instrument par excellence lui permettant d'explorer son univers, le comprendre, le maîtriser. Le jeu permet à l'enfant de se développer et de se réaliser sur tous les plans. Il peut prendre plusieurs formes. Qu'il s'agisse de jeux solitaires, parallèles, associatifs ou coopératifs, de jeux d'exercice, symboliques, d'assemblage ou de construction, avec des règles simples ou complexes, ils devraient être favorisés puisqu'ils conduisent à des apprentissages différents.

Enfin, l'enfant bénéficiera de la protection de son éducatrice responsable qui est présente et qui lui prodigue des conseils pour le vivre ensemble avec les autres enfants. Tout cela se fera dans un climat joyeux et respectueux.

11. Services à la famille

Les parents, particulièrement en milieux défavorisés dont une majorité ne sait ni lire ni écrire, recevront certains services de formation du personnel éducateur, sous le leadership de la Direction. Cela leur permettra de participer à l'encadrement de leurs enfants et/ou de leurs petits-enfants.

La famille comptera beaucoup sur le soutien et l'encadrement de son enfant en les confiant au Centre pour son développement global. Pour cela, le Centre doit favoriser la collaboration avec la famille et les organismes communautaires. Dans la mesure du possible, il choisira son personnel dans la région immédiate et veillera à créer un comité de parents bénévoles non seulement qui contribuera au bon fonctionnement du centre, mais aussi qui participera à des activités précises comme les sorties avec les enfants.

Dans le programme éducatif, l'on reconnaîtra que les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant. Ils sont les mieux placés pour seconder le personnel éducateur. Ils peuvent aider leur enfant :

1. en s'intéressant à ce qu'il vit au Centre;
2. en interrogeant le personnel éducateur et en lui fournissant des renseignements utiles sur leur enfant;
3. en assistant aux rencontres de parents.

La collaboration des parents est précieuse pour le Centre et essentielle au développement harmonieux des enfants.

Une formation continue sera offerte aux parents, notamment aux parents bénévoles, afin que le programme éducatif fasse partie de leur outil de communication avec les enfants. Dans un milieu comme Génipailler, il est possible que certaines familles vivent des moments difficiles sur le plan psychologique, économique ou ne soient pas très bien outillées, pour permettre aux enfants de s'épanouir. Donc, le centre de la petite enfance devra y suppléer. Puisque les enfants seront accueillis dès l'âge de deux ans, les parents vont cheminer avec le Centre, ce qui aidera à l'épanouissement des enfants.

12. Contributions et apports de la communauté

Disons d'emblée que la communauté, à travers le terrain mis à la disposition du *PIGrAN - Cité du savoir* par la municipalité de Milot et l'État haïtien, a déjà fait une remarquable contribution au Centre de la petite enfance. Il n'en reste pas moins que les résidents de Génipailler et des localités les plus proches, notamment les parents et leurs enfants qui seront les premiers bénéficiaires du Centre, en fonction de leurs moyens, apporteront leur contribution à son bon fonctionnement.

Les contributions devront être à la portée de tous. Les parents qui éprouvent de la difficulté à faire la contribution financière exigée devront s'engager à remplir bénévolement certaines tâches liées au fonctionnement du Centre. Un nombre d'heures par semaine sera fixé par parent bénévole, selon le principe d'équité. En régime permanent, le Centre devra compter sur un contingent de 16 bénévoles à temps partiel.

Les aînés de la communauté ainsi que les grands-parents talentueux pourront raconter des histoires, dans leur langue maternelle, à leurs petits-enfants afin de valoriser leur culture. Ainsi, nous contribuerons à former l'imaginaire des enfants et renforcer chez eux le sentiment de fierté en regard de leur culture.

13. Références

1. Source : http://www.ihsi.ht/pdf/projection/DOC_POPTLE18_MENEST2012.pdf
2. Joseph E. Stiglitz, *La grande fracture : les sociétés inégalitaires et ce que nous pouvons faire pour les changer*, Éditions les liens qui libèrent, 2015, p. 219.
3. Yolaine Vandal, « Vers une politique nationale intégrée pour la petite enfance en Haïti », *Haïti Perspectives*, Vol. 2, No. 4, 2014, pp. 11-13.
4. BUGEPE/MENFP, *Curriculum pour l'éducation préscolaire*, 2014, 134 pages.
5. S. Rayna, E. Plaisance, « L'éducation préscolaire aujourd'hui : réalités, questions et perspectives », *Revue française de pédagogie*, Vol. 119, No. 1, pp. 107-139, 1997.
6. V. Forest, & Ministère québécois de la famille et des aînés. Direction des relations publiques et des communications. (2007). *Accueillir la petite enfance [ressource électronique] : le programme éducatif des services de garde du Québec*. (Éd. mise à jour) Récupéré de <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/cpe-garderies/programme-educatif/programme-educatif/Pages/index.aspx> consulté le 11 février 2016.
7. Jacqueline Baussan Loubeau, « L'amélioration de la qualité de l'éducation préscolaire en Haïti : enjeux et perspectives », *Haïti Perspectives*, Vol. 2, No 4, Hiver 2014, pp. 71-74.